PROGRAMME DE FORMATION · SÉCURITÉ INCENDIE · MODULE COMPLÉMENTAIRE SSIAP 1

SSIAP 1 · Module complémentaire

Agent de sécurité incendie · Sapeurs-pompiers et équivalences

Qualiopi processus certifié · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les bases de prévention et de lutte contre l'incendie dans un ERP et un IGH
- Être capable de réagir efficacement face à un accident ou un début d'incendie et faire un retour d'information sur un évènement, un incident ou un accident
- Être capable de porter assistance à personne

2 PUBLIC ET PRÉREQUIS

PUBLIC VISÉ

- Hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, pompiers militaires de l'armée de terre ou de l'air, marins-pompiers de la marine nationale

PRÉREQUIS

- Disposer d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers
- Satisfaire à une visite médicale (annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005, exemplaire vierge fourni par le centre)

3 APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Exercer son rôle de SSIAP 1 dans la prévention des incendies, accueillir les secours et évacuer le public

4 MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

THÉORIE

- Exposés et débats avec support audiovisuel

PRATIQUE

- Travaux pratiques et mises en situation

5 ÉVALUATION ET VALIDATION

- Présence à l'ensemble des séquences programmées au module complémentaire
- Diplôme SSIAP 1 par équivalence

DURÉE ET EFFECTIF

MODULE COMPLÉMENTAIRE

43 h 30 6 jours

De **4 à 12** stagiaires

Diplôme SSIAP 1 par équivalence

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉLAI D'ACCÈS
1 à 4 semaines selon les places disponibles

DATES
Disponibles sur le site internet ou sur demande

VALIDATION
Diplôme SSIAP 1 par équivalence, sous réserve de présence à l'ensemble des séquences

LIEU (FORMATION EN INTER)
11/15 avenue de la Résistance
93100 Montreuil (métro Croix de Chavaux)

INTRA ENTREPRISE
Sur votre site, Paris, IDF et province sur demande

Accessibilité handicapé

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Adaptation sur demande.

FINANCEMENT ET INTRA

Nous consulter

01 48 58 54 38
contact@fcs-formation.fr

Contenu de la formation

Moyens, programme détaillé et référent pédagogique

§ AUTORISATION D'EXERCICE ET TEXTES DE RÉFÉRENCE

Formation conforme aux dispositions de l'**arrêté du 2 mai 2005 modifié** relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (…) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » (articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité).
Centre d'examen agréé par la BSPP, agrément n°093-0042.

6 MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Vidéoprojecteur et écran tactile interactif** : séquences vidéo relatives à la sécurité incendie, supports de cours individualisés remis aux apprenants
- **Désenfumage et compartimentage** : volets de désenfumage équipés de leur système de déclenchement, clapets coupe-feu équipés, porte coupe-feu avec bâti
- **Éclairage de sécurité** : blocs d'éclairage de sécurité permanents et non permanents
- **Moyens de secours** : SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, extincteurs (eau, poudre, CO2), RIA, têtes d'extinction automatique à eau (non fixées)
- **Simulation** : têtes d'extinction installées sur canalisation non alimentée, émetteurs-récepteurs, manomètre enregistreur des évènements
- **Modèles d'imprimés** : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses, registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)

7 PROGRAMME

1	**Sécurité incendie** Principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH : classement, fondamentaux de sécurité, dessertes, cloisonnement, évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité, moyens de secours	17 h
2	**Installations techniques** Installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes, colonnes sèches et humides, SSI	9 h

RÔLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE — 7 h 30

3	**Le service de sécurité** Rôle, missions, composition et qualification du service de sécurité	1 h
4	**Le poste de sécurité** Matériels du PC, réception des appels, consignes et main courante ; exercices interactifs	2 h 30
5	**Rondes de sécurité et surveillance des travaux** Objectif et modalités de la ronde, main courante, moyens de communication mobiles, permis de feu ; rondes avec anomalies en binômes	4 h

Contenu de la formation

Moyens, programme détaillé et référent pédagogique

CONCRÉTISATION DES ACQUIS — 10 h

6	**Visites applicatives** Fonctionnement du service de sécurité d'un site et du PC (1 h) ; visite d'au moins deux ERP du 1er groupe, dont un de 1re catégorie ou disposant d'un SSI de catégorie A (6 h) ; visite d'un IGH (3 h)	**10 h**

Méthode pédagogique et validation

- Enseignements théoriques
- Pédagogie active centrée sur la pratique
- Évaluation continue du formateur tout au long du module

Total : 43 h 30. Séquences et durées conformes à l'annexe VI (chapitre 1) de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Nota : l'emploi en tant que agent de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouriste et à l'obtention de la qualification H0B0 (habilitation électrique du personnel non électricien). Le recyclage triennal du diplôme SSIAP 1 est obligatoire.
Moyens de financement : France Travail, OPCO, Transitions Pro, CPF, fonds propres.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

GY — **Grégory YOMTOB**

Votre interlocuteur pour toute question sur le déroulé, l'adaptation du programme ou l'organisation de la session